

Mobilisation du 15 septembre : le poids du collectif

Le gouvernement comptait-il régler le dossier de l'ANE (Avantage en Nature Énergie) sans rencontrer de résistance ? Le 15 septembre, les actifs et les inactifs des IEG lui ont apporté une réponse sans appel. Au moins 160 rassemblements partout en France, la mobilisation a été massive, rassemblant au-delà des habitués des journées d'actions. Le nombre et la détermination des électriciens et gaziers a contraint le gouvernement à recevoir les fédérations syndicales. C'est un premier résultat, notre mobilisation doit maintenant déboucher sur des garanties concrètes.

*Nous attendons
des engagements
sur nos revenus*

La ministre déléguée à l'Énergie a écarté un passage en force et annoncé une concertation avant toute décision. Sans la pression des salariés et des inactifs, quelles réponses aurions-nous obtenues ?

Mais la ministre s'est déclarée sans mandat pour faire retirer la demande de réévaluation fiscale et sociale de l'ANE portée par le procureur général près de la Cour des comptes. Le gouvernement n'a donc pas répondu à notre demande sur le fond.

*Nos conquies
appartiennent
à ceux qui
travaillent*

Nous voulons des engagements qui préservent l'ANE et le pouvoir d'achat de ses bénéficiaires. À Matignon de les prendre et à nous de maintenir une pression suffisante pour les obtenir. Une invitation à discuter ne suffira pas.

L'ANE n'est ni un privilège ni un cadeau. C'est une part de notre rémunération et nous n'avons pas à nous justifier de le défendre. Accepter leur recul aujourd'hui ouvrirait une voie à des nouvelles attaques contre le statut.

Le discours sur les « privilégiés » cherche à nous isoler et à diviser le salariat. Refusons de le laisser s'installer, y compris dans nos équipes. Défendre nos conquies et demander de meilleures conditions de travail pour tous les salariés est légitime !

*L'individualisation
fragilise aussi
les cadres*

Ingénieurs, cadres et encadrants, nous avons toute notre place dans cette mobilisation. Nos responsabilités ne nous protègent pas des attaques contre nos droits.

Elles ne nous retirent pas non plus notre capacité à agir avec nos collègues.

Parmi les treize recommandations de la Cour des comptes sur les ressources humaines d'EDF SA figurent la révision de la grille salariale et la réduction des rémunérations complémentaires. Elle pousse à individualiser davantage les salaires en développant la part variable liée à la performance. Et à ce jeu-là, il n'y aura que des perdants à terme. Le temps de travail, les heures supplémentaires et le compte épargne-temps sont aussi dans le viseur.

*Organisons
la pression
sans attendre*

L'intersyndicale donne au gouvernement jusqu'au 2 octobre pour obtenir une rencontre avec le 1^{er} Ministre et le retrait de la demande de réévaluation de l'ANE. Si ces exigences restent insatisfaites, la FNME-CGT plaide pour un durcissement de la mobilisation pour élever le rapport de force.

L'Ufict-CGT appelle les Ingénieurs, cadres et encadrants à préparer les suites dès maintenant et à décider des prochaines actions.



**LE 15 SEPTEMBRE NOUS
ÉTIONS NOMBREUX.**

**POUR PRÉSERVER L'AVANTAGE EN
NATURE ÉNERGIE, RESTONS ORGANISÉS
ET PRÊTS À NOUS MOBILISER.**



facebook.com/UfictCgtFnme/



<https://www.linkedin.com/company/ufict-fnme-cgt>



ufictfnme.fr

